

## RECRUTEMENT D'ANIMATEURS RURAUX

Abidjan, le 14 juin 2024

**Objet :** Recrutement pour le compte du Projet de protection de la biodiversité du Parc national de la Comoé

**Intitulé de l'emploi :** ANIMATEUR RURAL

**Localisation :** Direction de Zone Nord-Est de l'OIPR à Bouna

**Nature du poste :** Technique

**Nombre de Poste à pouvoir :** Trois (3) postes d'animateurs ruraux

**Rattachement hiérarchique :** Directeur de Zone Nord-Est de l'OIPR

**Contrat :** Contrat à Durée Déterminée

### I. MISSIONS

Sous l'autorité du **chef du Service des mesures riveraines**, le titulaire a pour mission de mettre en œuvre au bénéfice réciproque de l'Office et des populations riveraines les actions dont le Secteur a en charge pour l'amélioration des conditions de vie et la conservation durable des aires protégées.

Conformément à la Stratégie des Mesures riveraines de l'OIPR et du Plan d'intervention des Mesures riveraines du PNC qui en découle, il s'agit plus particulièrement des actions :

- contribuant au développement social et économique des populations riveraines ;
- d'information, d'éducation et de communication pour la sensibilisation des populations riveraines à la protection de la Biodiversité ;
- contribuant à la valorisation du patrimoine naturelle par l'écotourisme.

### II. QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET ACADEMIQUES

1. Être fonctionnaire ou non, titulaire d'un diplôme de niveau minimum Bac +2 (DUT, BTS, L2) en Agriculture tropicale : option Production végétale ou Production animale, en Agroforesterie, en Biologie, en Environnement, en Tourisme, en Gestion des organisations, en Coopération ou en tout autre domaine connexe ;

2. Avoir une excellente connaissance des techniques d'animation rurale, de suivi d'itinéraire agricole ou d'élevage ;
3. Etre âgé de 3à ans au maximum et avoir une expérience professionnelle de 2 ans minimum en matière d'intervention dans le monde rural ;
4. Avoir une bonne connaissance du français et disposer d'une bonne aptitude à communiquer oralement et verbalement et la maîtrise d'une langue locale (malinké, lobi, Koulango, djimini, etc.) sera un atout ;
5. Disposer d'atouts pour la résolution des problèmes et conflits communautaires ;
6. Avoir une bonne connaissance des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;
7. Une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

### **III. EXIGENCES DU POSTE**

- Être en bonne santé physique et morale ;
- Faire preuve d'intégrité et de probité (ne pas avoir été condamné par la justice) ;
- Être libre de tout conflit d'intérêt et s'engager à protéger l'intégrité de l'aire protégée ;
- Être disponible ;
- Disposer d'un permis de conduire Auto et/ou moto serait un atout.

### **IV. CONDITIONS D'EMPLOI (Lieu de résidence)**

L'animateur (trice) devra résider dans les villes sièges des Secteurs (Nassian, Téhini, Kong, Dabakala, Bouna) et de la Direction de Zone Nord-Est à Bouna.

### **V. ACTIVITES**

Dans le cadre de sa mission, le titulaire doit :

#### **Au titre de la contribution au développement social et économique des populations riveraines :**

- Contribuer à l'élaboration du profil de la zone périphérique du PNC et à la caractérisation des terroirs villageois ;
- Appuyer l'organisation des populations riveraines en association de développement et de conservation et assurer le développement de leur capacité ;
- Identifier et prioriser les besoins des populations avec ses associations ;
- Assister les associations de développement et de conservation et les initiatives individuelles ou privées pour la rédaction de leurs projets et la recherche de financement ;
- Développer les compétences des promoteurs de projet et des membres des associations de développement et de conservation ;
- Identifier les partenaires intervenant dans la périphérie pour une synergie d'actions ;
- Participer aux études socioéconomiques réalisées dans les aires protégées dont la Direction de Zone a en charge la gestion ;

- Suivre la mise en place et la gestion d'activités génératrices de revenus au profit des populations ;
- Suivre la mise en place et l'exploitation durable des infrastructures sociales de base réalisées au profit des populations ;
- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques agro écologiques, la collecte de données d'enquêtes, la promotion de l'entreprenariat rural et l'engagement éco-citoyen.

#### **Au titre de l'Information, de l'éducation et de la communication :**

- Assurer la mise en œuvre et le suivi des actions de la stratégie de communication pour le changement de comportement (CCC) des populations pour la conservation du Parc national de la Comoé (PNC) ;
- Mobiliser les partenaires pour les activités de CCC et les assister dans la mise en œuvre de leur propre plan d'action ;
- Impliquer les radios locales dans la mise en œuvre du CCC ;
- Organiser et animer des journées d'information, Education et de Communication.

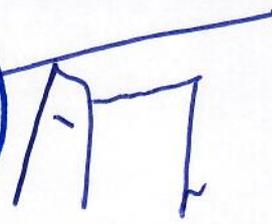
#### **VI. AUTRES ACTIONS**

- Contribuer à la valorisation des atouts touristiques du PNC et des villages des terroirs contigus ;
- Apporter son appui au service des Mesures riveraines de la Direction de Zone dans l'élaboration et l'exécution des programmes ;
- Contribuer à l'élaboration des rapports périodiques sur la mise en œuvre des activités des mesures riveraines dans le Secteur.

#### **VII. DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Le Dossier de candidature composé d'un CV, d'une lettre de motivation, de la photocopie de la CNI et d'une copie du/des diplômes est à déposer à la Direction des Ressources Humaines de l'OIPR au plus tard le **31 juillet 2024 avant 12h30** ou à transmettre par message électronique à : [kassoum.ouattara@oipr.ci](mailto:kassoum.ouattara@oipr.ci) et [roger.kouadio@oipr.ci](mailto:roger.kouadio@oipr.ci)

**Le Directeur Général**




**Conservateur Général TONDOSSAMA Adama**  
*Ingénieur Général des Eaux et Forêts*